



## VILLE DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 18 décembre 2023

#### Délibération n° 19

L'an deux mille vingt trois, le dix huit décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
mardi 12 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
22/12/2023

#### Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

#### Ont donné procuration :

Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Jérôme EYNARD, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Madame Marie MARQUARSEN à Monsieur Guy CHOUVET, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Marlène LASHERME, Monsieur Fabien SURREL à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Celline GACON à Madame Michelle CHAUMET, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H 45

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet</b> :	NPNRU du Val-Vert - gymnase : Avenants n°1 au lot n° 6 Charpente / Habillage bois, au lot n°3 Terrassement / travaux préparatoire et lot n° 5 Gros oeuvre
----------------	---

Rapporteur : Ginette VINCENT

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier du Val-Vert, la Ville a par délibération du 19 décembre 2022, retenu les entreprises pour la démolition / reconstruction du gymnase du quartier du Val-Vert.

Trois avenants doivent être conclus aux marchés de travaux n°752/PT/112B/09/2022 :

- Un avenant n° 1 au lot n° 6 Charpente / Habillage-Bois détenu par les entreprises SARL Assezat, SAS Charles et Mouysset et SAS Chazallon, pour modifier les répartitions entre co-traitants, sans modification du montant du marché.

La nouvelle répartition est la suivante :

ENTREPRISES	PRESTATIONS	HT	TVA	TTC
<b>SARL ASSEZAT</b> 11 Rue de la Transevevole 43700 BRIVES-CHARENSAC Siret : 8893722800012 <a href="mailto:contact@assezat.com">contact@assezat.com</a>	Fourniture et pose Mur à ossature bois Support de couverture et bardage Bardage bois	90 699,21	18 139,84	108 839,05
<b>SAS CHARLES ET MOUYSSET</b> 769 Rue des Routiers 12000 RODEZ Siret : 42668005400027 <a href="mailto:contact@charles-mouysset.com">contact@charles-mouysset.com</a>	Fourniture et pose Charpente bois lamellé collé	116 276,01	23 255,20	139 531,21
<b>SAS CHAZALLON</b> 751 Av. Antoine Lavoisier 43700 ST GERMAIN LAPRADE Siret : 31291390800025 <a href="mailto:comptabilite@etschazallon.com">comptabilite@etschazallon.com</a>	Fourniture et pose Charpente métallique	47 920,99	9 584,20	57 505,19
<b>TOTAL</b>		<b>254 896,21</b>	<b>50 979,24</b>	<b>305 875,45</b>

- Un avenant n° 1 au lot n° 5 Gros œuvre détenu par l'entreprise SAS SOCOBAT pour permettre d'inclure une moins value de 1 440,65 € HT relative à la modification des réserves de sol et une plus value de 7 194,15 € HT relative à la modification de la terrasse extérieure (augmentation de la hauteur de l'acrotère).  
Le montant de l'avenant s'élève à 5 753,50 € HT (+ 0,95 %) portant le montant du marché à 611 406,83 € HT.

- un avenant n° 1 au lot n° 3 Terrassement / Travaux préparatoires détenu par l'entreprise SDRTP SAS pour corriger une incohérence entre les différentes pièces du marché et inclure une augmentation du volume des terrassements.  
Le montant de l'avenant s'élève à 2 911,76 € HT (+ 4,25 %) portant le montant du marché à 71 411,76 € HT.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 11/12/2023

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 05/12/2023

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE la SPL du Velay, mandataire de la Ville, à signer les avenants n°1 aux lots :
  - n° 6 Charpente / Habillage bois pour la construction du gymnase du quartier du Val-Vert,
  - n° 5 Gros œuvre,
  - n° 3 Terrassement / travaux préparatoires,
 tels que présentés en annexes.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20231221-DEL\_2023\_0175-DE



Signé le 18 décembre 2023,  
Le Secrétaire de séance,  
LONJON Roland,  
Conseiller municipal.

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 18  
décembre 2023